



## Sciences participatives

### **Une véritable démarche scientifique**

[François Chiron] L'intérêt de ces sciences participatives ne s'arrête pas là, elles font évoluer complètement la démarche scientifique elle-même.

Alors pour bien comprendre cela, il est important de revenir sur l'approche classique en sciences, que l'on appelle « hypothético-déductive ». Celle-ci revient à poser une question, après une revue de la bibliographique, établir un protocole, collecter des données, analyser et répondre à la question initiale. Dans ce contexte en fait de la participation des citoyens consisterait uniquement à collecter des données sans intervenir sur les questions en amont, ou la production de résultats en aval, réservées aux seuls scientifiques.

Or les gros jeux de données, ces fameux Big Data, ne sont pas construits pour répondre à une question unique. Les questions émergent en fonction des données collectées qui elles-mêmes dépendent de ce que les observateurs ont rapporté. Même si ceux-ci suivent des protocoles très standardisés, il y a une part de liberté dans les lieux, les moments d'observation, les espèces, ce qui oriente le choix des questions et les résultats produits par les scientifiques.

Également ces observateurs peuvent faire part eux-mêmes de questionnements, à l'issue de leurs observations qui seront ensuite explorés par les scientifiques, voire résolus par les observateurs eux-mêmes.

Ce processus dynamique et collaboratif élargit considérablement la place des participants et la portée des recherches en écologie. Elle développe également la culture scientifique, l'esprit critique des participants qui sont autant d'atouts de nos jours.

Alors maintenant c'est à vous de vous y mettre : pour cet hiver, je vous conseille de commencer par BirdLab, un serious game, qui permet d'apprendre très simplement à connaître les oiseaux tout en étudiant leur comportement de recherche alimentaire. Vous pouvez aussi vous lancer vous-même dans l'aventure et proposer un nouveau projet de science participative.

Pour cela n'hésitez pas à visiter les sites web suivants pour connaître dans le détail les outils, les démarches à faire, et à ne pas répéter ce qui a déjà a déjà été fait.

Bonnes observations !